

## SSCT sur 2 jours

*"Si l'employeur a une obligation de sécurité, les membres du CSE ont une responsabilité morale vis-à-vis des salariés : celle de s'assurer que l'employeur met tout en place."*

*Les ordonnances dites "Macron" ont redistribué les cartes en matière de représentation du personnel. Quelles sont les missions et attributions économique dont le CSE est en charge ?*

**Durée:** 14.00 heures

### Profils des stagiaires

- Comité Social et Économique
- Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

### Prérequis

- Membre élu au CSE

### Nombre de participants :

Minimum : 4

Maximum : à apprécier selon la configuration du lieu

### Lieu : A définir

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité pour un participant en situation de handicap.

### Horaires :

De 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

### Tarification :

Prix plafond :

Tarif réglementaire article R2315-21 Code du travail (36 x SMIC horaire) soit 420 € par jour par stagiaire.

Nous contacter afin d'établir un devis

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les prérogatives, missions et attributions du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail et la législation des Accidents de Travail et de Maladies Professionnelles
- Acquérir une méthodologie d'identification, d'évaluation et d'analyse des risques professionnels
- Être force de proposition dans la démarche de prévention des risques professionnels de l'entreprise
- Maîtriser votre rôle en tant que représentant du personnel
- Avoir les notions essentielles en économie et en comptabilité

## Contenu de la formation

- Jour 1 : La réglementation en Santé Sécurité et Conditions de Travail
  - La prise en compte en droit
  - Le mandat de représentant du personnel
  - Les acteurs internes et externes
  - La législation AT / MP
  - L'inaptitude au travail
  - Les responsabilités et les fautes
  - La veille réglementaire
  - Les moyens individuels
  - Les moyens collectifs
- Jour 2 : Santé au travail, risques professionnels et prévention des risques
  - La Santé
  - Sécurité, danger, risque
  - Le travail et sa compréhension
  - La charge de travail
  - Des conditions de travail aux risques professionnels
  - Des risques professionnels à la prévention des risques
  - Les principaux risques professionnels
  - La pénibilité et sa prise en compte dans la loi
  - Le risque routier
  - Les risques liés aux activités tertiaires
  - Les risques psychosociaux
  - La prévention appliquée aux risques psychosociaux
  - Les outils d'analyse
  - La démarche de prévention
  - L'EVRP et le DUERP
  - L'analyse d'accident par la méthodologie de l'arbre des causes
  - L'analyse du travail : méthodologie et outils
  - Agir en santé au travail : posture et plan d'action
  - Mise en situation sur site

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Toute l'équipe de Formaconsulte met un point d'honneur à adapter votre formation à votre quotidien.

Chaque thématique est encadrée par des personnes spécialisées. (Avocats, juristes, experts comptable, chargés de missions d'expertise, ...)

### Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de formation : Nos salles disposent de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire.
- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences

Mis à jour le : 02/03/2023

- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.
- Documents fournis : Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation

#### **Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation